

RELEVÉ DES ÉCHANGES

Réunion du Groupe de travail Vélo – volet sensibilisation Mardi 11 avril 2023

Ordre du jour de la réunion :

- 1. Bilan de l'animation du 5/4 à l'école Beausoleil
- 2. Organisation du temps de clôture en octobre

1. Animation vélo à l'école Beausoleil le 5 avril

Quelques éléments de bilan :

- peu de monde : 8 vélos contrôlés, une petite dizaine de personnes de passage
- les horaires, l'emplacement n'étaient peut-être pas adaptés mais retours plutôt positifs des familles
- le fait que ce soit à l'école, confusion sur la cible de l'animation : c'était bien les parents et non les enfants qui étaient concernés

Pistes d'amélioration :

- revoir la communication en insistant sur le fait que c'est bien ouvert à toutes et tous
- prévoir une table d'information plus générale (exemple : info/quizz/panneaux sur l'équipement, sur les comportements, sur les actiosn existantes à La Chapelle sur Erdre...)
- prévoir la présence de personnes ressources qui pourraient partager leur expérience et donner des conseils utiles et pratiques afin de rassurer/donner confiance : mobilisation à faire pour créer une sorte groupe d'échanges entre cyclistes

(post-réunion : lors de la réunion du groupe Maillage, Monsieur Diot a sollicité les membres du groupe pour qu'ils participent à ces temps d'animation vélo)

- prévoir des badges pour identifier qui est qui
- revoir les horaires d'intervention lors de l'animation à Mazaire : plutôt en soirée, sur le temps du périscolaire et en associant bien l'équipe enseignante pour assurer le relais

2. Temps de clôture de l'opération en octobre

Préférence pour organiser ce temps un samedi > date pré-fléchée, le samedi 7 octobre (post-réunion : la date va sûrement évoluer car les intervenants sont sollicités à Carquefou : décalage au 30/9 ou 14/10, à confirmer)

A ce jour, il est prévu des interventions de marquage vélo, de contrôle technique gesticulé, de la Bicloo mobile et d'infos sur les solutions famille.

Une balade vélo pourrait être proposée aux habitants type Vélorution, à savoir une balade plutôt libre, sans circuit pré-déterminé. Une association sucéenne l'a organisée, Monsieur Monrocq a pris contact avec eux après la réunion (leur retour en fin de compte-rendu).

L'association des acteurs locaux vélo à cette manifestation a été proposée afin de montrer à voir l'écosystème chapelain. A ce titre, pourraient être sollicités :

- Méca Expert : réparation vélo

- Interpsort : vente et entretien vélo

- le CREPS Pays de la Loire qui dispense une formation de moniteur vélo
- un professionnel moniteur vélo qui exerce à La Chapelle sur Erdre
- l'ACC Cyclisme, association locale

Ce sont des premières idées qui nécessitent d'être approfondies : un prochain temps de réunion est proposé le 6 juin afin notamment de creuser l'idée de la balade à vélo (parcours, déviation...)

Retour de l'échange de Monsieur Monrocq avec l'association de Sucé sur Erdre EVEAT (En Vert Et Avec Tous)

Sébastien DELSAUX (06 70 30 66 74) que j'ai eu au téléphone et qui fait partie du comité de pilotage de l'association EVEAT, est le référent des questions vélo.

LE CADRE DE LA MANIFESTATION

Ils ont mis en place la Vélo'rution en réaction contre la mairie qui a lancé des aménagements cyclables entre Sucé et Carquefou sans consultations et sans prendre en compte le Plan Global d'Aménagements Cyclables (PGAC) qu'un collectif citoyen d'habitants de Sucé-sur-Erdre avait rédigé en 2022 (voir PJ).

L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION

Au départ, ils voulaient bloquer la circulation sur l'itinéraire prévu mais la mairie a refusé.

Ils ont donc opter pour une déambulation à vélo sans blocage, en respectant la circulation.

L'événement a eu lieu un dimanche matin.

Malgré une communication importante, l'événement n'a pas rassemblé beaucoup de monde (environ 80 personnes).

Le parcours était très (trop) court et rester dans le centre-ville.

Ils envisagent de le réitérer cet été.

Nous ne sommes pas dans la même démarche mais M. DELSAUX avait l'air intéressé de suivre l'évolution de *Mercredi, c'est vélo*.